

Conseil municipal du 15 mai 2017

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le lundi 15 mai à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

PRESENTS

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Sophie DELSIGNORE, Jacqueline DUFOUR, Michèle FOLACHIER, André MUT, Hervé PERONNET, Anne Lise PINTENO, Yves RODRIGUEZ, Dominique TALLON, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME

POUVOIRS

Xavier CHALANDON à Michèle FOLACHIER
Annie SKRZYPCZAK à Jacqueline DUFOUR

SECRETAIRE DE SEANCE : Yves Rodriguez

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

- **Information préalable**

Accord dans le cadre de la DETR d'une subvention de 4 879 € pour l'opération de rénovation de l'agence postale communale (35 % sur un coût de 13 942 € pour une dépense réelle de 17 328 €).

Maître DALLE CRODE a été mandaté pour gérer le dossier de Mme CHAZOT en remplacement du Cabinet ADAMAS.

- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- **Commission « Action Sociale/Logement » du 6 avril 2017**

Introduction par le Président Bernard Grison. Rappel de l'importance des commissions et de leur travail d'instruction préalable à la prise de décision des élus communautaires.

1 - Demandes de subventions Equipements Petite enfance

- Modes de gardes collectifs existants :

Les structures de la CCDSV sont gérées par deux associations conventionnées :

- L'Espace talançonnais Mille et une étoiles : 35 places
- Val Horizon Les Crayons Verts : 30 places, Maison de la petite enfance : 48 places, Le Tournesol : 20 places, La micro crèche de Parcieux : 10 places + 3 Relais Assistants Maternels
- Projets CCDSV :
 - Le multi-accueil de Montfray à Fareins : 36 places + Relais Assistants Maternels (ouverture sept 2018)
- Projets privés :
 - Une micro-crèche en PAJE à Civrieux, ouverture 2018. Pas de financement CCDSV.
 - Une crèche d'entreprises, Parc d'activités de Trévoux par Val Horizon. Projet validé mais retardé en raison de problèmes de locaux.
 - Une micro-crèche, Zone industrielle de Reyrieux, accompagnée par « Les Chérubins ». Projet en cours d'instruction.
- Espace talançonnais :

Fonctionnement : 164 000 € proposés pour 164 000 € demandés, idem subvention 2016.

Aide à l'investissement : (aménagement du 1er étage de l'Espace Petite Enfance) 2 500 € proposés pour 2 500 € demandés / 1 500 € subvention 2016.

- Val Horizon :

Fonctionnement : 408 000 € proposés pour 407 772 € demandés / 422 000 € subvention 2016 (-3,4%)

Aide à l'investissement : 5 000 € proposés pour 17 118 € demandés / 1 600 € subvention 2016 (forte augmentation de la demande).

2. Information sur les appels à projets CAF – Val Horizon

Val Horizon a répondu à 2 appels à Projet Fonds Publics et Territoires de la CAF :

- Projet 1 : adaptation de l'offre de garde du territoire de la CCDSV pour les publics en situation de fragilité, avec des problèmes d'employabilité et/ou confrontés à des horaires spécifiques
- Projet 2 : accueil en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap ou porteur de maladies chroniques.

3. Entretien des bâtiments

Rappel des axes du projet de territoire :

- Construction d'un équipement EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant)
- Réhabilitation des équipements :

MPE : changement de portes, de la chaudière, du revêtement de sol

1001 étoiles : reprise de l'extérieur pour résoudre les difficultés d'accès et la mise en sécurité du jardin.

- Sécurisation des accès aux équipements dans le cadre du plan Vigipirate

4. Point sur le PLH existant et perspectives d'évolution

5. Questions diverses

. Réflexion en politique jeunesse

Dans le contexte du Contrat de Ruralité en cours d'élaboration avec l'Etat, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale propose à notre territoire de garder un dossier PASAE qui permettrait de solliciter un montant approximatif de 9 000 € de subventions toutes communes confondues.

Réflexion et avis.

. Semaine du SDAESF

Présentation du programme: le vendredi 5 mai.

. Schéma « Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain » du mardi 10 octobre au mercredi 18 octobre.

○ **Challenge mobilité du 8 juin 2017**

Le jeudi 8 juin 2017 aura lieu, à l'initiative de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'ADEME et pour la 7e année, le Challenge Mobilité Auvergne Rhône Alpes « Au travail j'y vais autrement » dans 12 départements de la Région. La CCDSV participe avec ses agents depuis 2015 à cet événement.

L'objectif du challenge est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée compétente pour l'organisation des transports publics, souhaite profiter de cet évènement pour encourager la promotion de toutes les mobilités alternatives à la voiture individuelle en proposant, le jeudi 8 juin 2017, les actions suivantes : gratuité du réseau Saônibus, gratuité des locations de vélos Saônibike (dans la limite des disponibilités) et animations dans les gares TER, les terminus de lignes Saônibus et les établissements qui le souhaitent.

- **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale)

○ **Comité syndical du 5 avril 2017**

- Approbation du compte administratif et compte de gestion 2016, avec 125 885 € en dépenses de fonctionnement et d'investissement pour un total de recettes de 237 124 € incluant le résultat de clôture de 2015. *Proposition de présentation.*

- Vote du budget primitif 2017 avec 112 757 € en dépenses de fonctionnement et 103 900 € en dépenses d'investissement dont 82 400 € pour la révision du SCOT.

- Vote de la contribution des EPECI pour 2017 : 1,5 € par habitant soit une recette de 87 106 €.

- **Commune**

○ **Informations générales**

- Résultat élection présidentielle (23/04 et 7/05)

Résultat 2ème tour

Emmanuel MACRON : 453 voix soit 67,71 % des voix

Marine LE PEN : 216 voix soit 32,29 % des voix

Participation : 86,59 %

Il est à noter l'excellente participation des électeurs de Parcieux puisque 87,73 % ont voté au 1er tour et 86,59 % au 2ème tour. Parcieux arrive en tête pour les deux tours en termes de fréquentation par rapport aux 19 communes de la CCDSV.

Les élections législatives auront lieu le dimanche 11 juin et le dimanche 18 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h (et pas 19 h comme pour l'élection présidentielle). Monsieur le Maire enverra rapidement aux élus le tableau de permanence pour tenir le bureau de vote.

- **Commission municipale**

- **Commission « Bulletin municipal » du 2 mai 2017**

Le bulletin est paru début mars 2017.

Distribution aux habitants et entreprises/commerces de la commune par nos soins (1 oublié).

L'imprimeur envoi un bulletin aux annonceurs hors commune. Réalisation par l'Imprimerie 3D de Neuville sur Saône à laquelle nous avons demandé une attention particulière sur la qualité du papier et le rendu des couleurs (photos et onglets). Bonne collaboration pour l'échange des données, la mise en page, les corrections. La proximité géographique facilite les rendez-vous de travail. Rappel : le bulletin municipal est gratuit pour la commune car financé par les annonces publicitaires. La régie publicitaire est assurée par l'imprimeur avec liste de base fournie par nos soins. Le bulletin a été édité à 600 exemplaires (80 exemplaires restent en stock) : nombre à ajuster dans les années à venir avec les nouvelles constructions. Le rétro-planning mis en place de début novembre à la parution a été respecté. La page de couverture est toujours difficile à choisir : thème, message, couleur... cette année la nouveauté du Conseil municipal des Enfants s'est imposée dans le choix. Nous envisageons de lancer un appel sur le site internet aux photographes amateurs pour notre prochaine édition.

Les articles demandés aux associations et partenaires nous sont parvenus dans les délais. Les interviews ont été réalisées en décembre et début janvier. Cette formule sera reconduite, elle apporte une dynamique au bulletin municipal. Le contenu global reste dense mais les onglets permettent de définir clairement chaque domaine de référence. Les adjoints, conseillers, employés communaux et Monsieur le maire ont collaboré au contenu des articles soit dans la rédaction, soit dans le recueil d'information. Les séances de relecture ont été efficaces, en mairie ou à distance afin d'arriver au meilleur résultat. Réalisé sur 40 pages, nous pourrions envisager 4 pages supplémentaires pour le bulletin municipal : à négocier avec l'imprimeur en lien avec la ligne éditoriale.

- **Cadre de vie PLU**

- **Travaux de renforcement du réseau électrique - participation de la commune**

Suite à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme du lotissement de 29 parcelles Au Clos de Parcieux, chemin du Pont de l'Âne, une extension du réseau public de distribution électrique est indispensable. Dans le cadre du décret 2007-1280 du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité, la commune contribue financièrement à cette extension. Cette participation s'élève à 14 839,06 € TTC.

Monsieur le Maire demande donc l'autorisation pour signer cette convention et à engager la dépense. Le montant sera imputé sur le budget d'investissement opération 354 « cadre de vie et circulation ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer cette convention.

- **Commission de sécurité des locaux du FCBS**

La sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique s'est réunie le 25 avril pour émettre un avis sur le stade de PARCIEUX

- Pour la tribune : avis favorable
- Pour le bâtiment hall et bureau : avis défavorable (défaut de contrôle aux vérifications techniques exigées par les réglementations, comportement au feu des matériaux utilisés, détection automatique d'incendie à généraliser ...).
- Pour le bâtiment d'après match : avis défavorable (type de matériaux à définir par locaux, proposition de mesures compensatoires...).

Le permis doit être délivré, dernier délai le 24 juillet ; la commission de sécurité se réunit le 11 juillet.

Il est impératif que le FCBS fournisse les documents complémentaires et corrige les plans très rapidement pour les envoyer au SDIS. Une réunion entre le SDIS, le FCBS et la commune est programmée le 29 mai 2017.

Info : durant les travaux de la salle polyvalente, il avait été envisagé que les associations utilisatrices puissent utiliser les locaux du FCBS : ce n'est évidemment pas possible avec les avis défavorable de la sous-commission départementale concernant les différents bâtiments. Une autre solution sera trouvée.

- **Vie associative**

- **Demande de subvention exceptionnelle « Club aquatique »**

Nathalie TISSERAND rappelle que la commune offre la possibilité aux associations communales de faire des demandes de subvention exceptionnelle dans le cadre d'un projet ponctuel ou d'un investissement exceptionnel. Après la présentation du dossier, Dominique TALLON dit qu'il serait plus intéressant que ce soit la mairie qui achète les fournitures (récupération TVA). Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et remercie chaleureusement les adhérents du club aquatique pour les travaux de peinture.

- **Journée des classes en 7 : le 4 juin 2017**

Organisation de journée : quelques difficultés pour trouver une fanfare (Week-end de pentecôte) mais un petit groupe de 5 musiciens sera présent pour « la vague ».

9 h/9 h15 : rassemblement des conscrits à la salle polyvalente

10 h 15 : fin de photos des conscrits

10 h 30 : dépôt de la gerbe au monument aux morts, mise en place du défilé.

11 h 00 : défilé

12 h 00 : vin d'honneur dans la cour de la Mairie offert par la 7 Parcevine

13 h 30 : banquet

17 h 30 : gâteau des 10 ans

21 h 00 : bal des conscrits(entrée gratuite).

Le vin d'honneur et le service du bar (le soir) seront assurés par la classe en 6. La classe en 8 n'est pas à ce jour organisée.

Environ 36 conscrits, toutes classes confondues, vont participer au défilé.

La 7 Parcevine remercie la municipalité pour l'aide apportée durant l'année et en particulier l'aide financière avec la soirée théâtrale.

- **Remerciement de l'UNC (Union Nationale des Combattants)**

Remerciements de l'association suite à la subvention versée par la commune.

- **Manifestations**

- **Bilan soirée « Etes-vous addict ? »**

Une cinquantaine de personnes était présente le vendredi 5 mai à la salle polyvalente. Le thème des addictions a été traité de façon professionnelle et humoristique par le Dr KHALATBARI, tabacologue lyonnais et la LILY, compagnie lyonnaise d'improvisation. Le coût financier est supporté par les communes de Parcieux, Massieux, Reyrieux et le Conseil Départemental de l'Ain. A noter que Monsieur le Député et Monsieur le président de la CCDSV étaient présents.

- **Bilan commémoration du 8 mai**

Le 8 mai à 11 h 00, 60 personnes se sont réunies autour du monument aux morts. La gerbe a été déposée par le conseil municipal des enfants. Un apéritif est venu clôturer cette célébration.

- **Bilan « Parcours du cœur »**

Cette année, changement de parcours avec un départ de Massieux et une arrivée à Trévoux. 125 personnes ont parcouru 6 kms en marchant, en courant ou en faisant du vélo. Le départ était co-organisé par les communes de Parcieux et Massieux.

- **Fête des mères**

Pour rappel, la cérémonie de la fête des mères aura lieu ce vendredi 19 mai à 18h30 à la salle polyvalente. Comme chaque année les enfants chanteront ; une rose sera offerte à chaque maman et un apéritif clôturera la soirée.

- **Questions diverses**

- Eaux pluviales « Belle Cordière » : en attente

- Travaux de raccordement rue de l'Eglise et rue de la Fontaine : pas d'information aux riverains. Monsieur le maire demandera des explications à l'entreprise.
- Conseil municipal des enfants le 23 mai à 18 h 30
- Rêves de cirque à Parcieux le 27 juin
- Fête de l'école : le 17 juin avec parking de l'école fermé pour des balades à poney. Michèle Folachier prête son terrain pour l'installation d'un château gonflable.

CLOTURE DE LA SEANCE à 21 h 30

Le secrétaire de séance,
Yves RODRIGUEZ.

Vincent LAUTIER		Hervé PERONNET	
Michel BADOIL		Anne Lise PINTENO	
Nathalie BOUGAIN		Yves RODRIGUEZ	
Xavier CHALANDON	X	Annie SKRZYPCZAK	X
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Jacqueline DUFOUR		Nathalie TISSERAND	
Michèle FOLACHIER		Anthony WILLAUME	
André MUT			